



Stärker zusammen | Plus forts ensemble | Più forti uniti

Stop aux économies qui pénalisent le personnel, la population et les PME !

Le Conseil fédéral a publié aujourd'hui le message additionnel concernant le Programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014 (CRT 2014) et proposé au Parlement de renoncer à mettre en œuvre les scénarios qui y sont présentés. Les trois variantes entraîneraient un démantèlement massif des prestations. Et aucun argument valable ne justifie une coupe de plus de 300 millions de francs dans le budget du personnel. L'Association du personnel de la Confédération est déterminée à combattre énergiquement toute nouvelle attaque contre l'Administration fédérale. Le budget 2015 prévoit déjà d'économiser 700 millions de francs, ce qui permet d'atteindre largement les économies visées par le CRT. Selon le plan financier, les perspectives sont extrêmement bonnes jusqu'en 2018 : même si ce programme d'austérité n'est pas mis en œuvre, on table jusque-là sur un excédent chaque année plus élevé, avec, en 2018, un plus de 2,7 milliards de francs. Ceci avec une croissance économique estimée avec prudence à 1,7 %.

Dans un contexte aussi serein, difficile pour la population de comprendre qu'il faille réduire des prestations de service public. En effet, ce programme d'économies toucherait les domaines les plus centraux de l'Administration fédérale. Des suppressions d'emplois et de prestations dans le domaine de la sécurité, à l'Office fédéral de la santé publique, dans la formation et la recherche, des fermetures de représentations extérieures du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), ainsi qu'une réduction des contrôles à la douane et aux frontières seraient inévitables. Or, l'évolution démographique, la mobilité croissante et des conditions environnementales complexes plaident pour un développement des services publics. Les coupes toucheraient en outre précisément des secteurs où l'évolution politique n'est pas prévisible : une multiplication des demandes d'asile nécessite plus de ressources à l'Office fédéral des migrations, les relations compliquées avec l'Union européenne ont des effets sur la dotation en personnel dans la formation et la recherche, mais aussi sur le DFAE, la douane et la surveillance des frontières. Autre conséquence : un report massif des tâches sur les cantons que ceux-ci ne pourraient assumer.

L'APC exige du Parlement qu'il suive la recommandation du Conseil fédéral et n'entre pas en matière sur ce programme d'austérité. Ce serait faire preuve d'irresponsabilité et de manque de clairvoyance que de vouloir financer des allègements fiscaux destinés aux entreprises en démantelant des prestations de l'administration publique. Et ce serait un bien mauvais calcul : un tel démantèlement aurait des effets négatifs précisément sur les PME.

19.09.2014